



Comité départemental
du Tourisme de la Sarthe

Les missions du CDT

►► **Qualification et labellisation de l'offre et des services touristiques**

- Démarche qualité par filière : charte, communication-promotion, suivi qualité, animation
- Marques et labels
- Fleurissement
- Portes ouvertes en milieu rural
- Valorisation des événements et des manifestations
- Mise en réseau des sites...

►► **Promotion**

- Éditions (brochure, magazines, dépliants, cartes, guides, etc.) et diffusion : individuels, groupes, scolaires
- Salons et workshops professionnels, grand public, France, étranger
- Publicité
- Opérations spécifiques : actions micro-marché, étude marketing...
- Relations presse
- Marketing direct
- Affichage
- Reportages photos
- Portail internet
- Accueils de journalistes, Éducteurs...

►► **Commercialisation**

- Pré-commercialisation
- Commercialisation et démarchage
- Service Loisirs Accueil
- Site internet...

►► **Étude et observation touristique (qualitative et quantitative)**

- Études et dossiers d'expertise
- Analyse et suivi de la fréquentation
- Évaluation et quantification de l'offre et de la demande
- Suivi de l'évolution d'une thématique
- Observatoire départemental...

►► **Centrale d'information et banque de données**

- Constitution de banques de photos (photothèque)
- Centralisation des données de l'offre
- Fichiers clients et prospects
- Centre de documentation (études, livres, journaux...)...

►► **Accueil et diffusion des informations**

- Bureau d'accueil
- Lettres périodiques d'information (*Sartourisme*, *Déclic*,...)
- Diffusion de documentations, collectage pour les OTS!...

►► **Animation et fédération des acteurs du tourisme**

- Animation et gestion des filières
- Animation et gestion des réseaux informatiques (Internet, Cyvel)
- Création, montage et animation de partenariats
- Rencontres, assises, journées, club des ambassadeurs, etc.



Le CDT, Assistance et Accompagnement...

►► Pour le compte du département, aide à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique touristique du département

- Assistance à la maîtrise d'ouvrage : schéma départemental, schémas sectoriels (pistes cyclables, signalisation, pêche, canoë, etc.)
- Aide à l'élaboration des critères d'aides au tourisme du Conseil général
- Animation ou participation aux structures techniques de recommandation en matière d'aides et de financement
- Identification des besoins, mise en adéquation de l'offre et de la demande
- Faisabilité technique et économique (Transvap, Vélo loisirs, etc.)
- Étude d'opportunité et étude de marché
- Aide au montage des projets et contrats d'équipement et de développement, dont montage de produits touristiques
- Suivi des dossiers touristiques
- Communication et information sur la politique touristique
- Rédaction de notes de synthèse et contributions documentaires
- Apports techniques sur les projets développés et financés par le Conseil général.

►► Pour le compte de communes, pôles touristiques, pays et, plus généralement, des maîtres d'ouvrage publics

- Avis pour instruction technique des dossiers de demande de financement au Département
- Assistance, animation et coordination du réseau Cyvel
- Définition de stratégies de territoire, identification des besoins, positionnement
- Étude de développement touristique
- Marketing stratégique, marketing mix (choix de clientèle, politique tarifaire, politique de distribution, politique de communication et de promotion)
- Montage de produits touristiques, assistance à la mise en marché.

►► Pour les entreprises et acteurs privés du tourisme

- Instruction technique des dossiers de demande de financement au Département
- Fourniture d'informations qualitatives et statistiques (étude d'implantation ou d'aménagement, étude en développement touristique...)
- Conseil aux porteurs de projets et aide au montage de projets : accueil ou visite, montage de dossiers, pré-conseil sur les enjeux et l'opportunité de l'étude ou du projet par rapport à la politique touristique du Département, information sur les organismes et filières compétents, facilitation des démarches administratives, conseil dans le choix de consultants éventuels, rédaction du cahier des charges, accompagnement de l'étude, organisation de rencontres, assistance éventuelle à la mise en oeuvre des préconisations, accompagnement marketing du projet (montage de produits touristiques, politique tarifaire, de distribution, de communication et de promotion).